



Résumé du document GEF/ME/C.31/3

Examens de portefeuilles-pays: Philippines (1992-2007)

Décision recommandée au Conseil

Ayant examiné le document GEF/ME/C.31/4 intitulé *Examens de portefeuilles-pays: Philippines (1992-2007)* et la réponse de la direction à cet examen (GEF/ME/C.31/6, *Management Response to the GEF Country Portfolio Evaluation: the Philippines*), le Conseil prend bonne note des recommandations de l'examen et de la réponse de la direction et demande au Secrétariat de proposer, en consultation avec les Entités d'exécution et en tenant compte de leurs programmes d'aide aux pays, un cadre de préparation de stratégies et programmes nationaux pour les bénéficiaires d'une aide substantielle, comme les Philippines.

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

1. Les Philippines travaillent depuis longtemps avec le FEM, recevant son aide depuis 1992 dans le cadre de divers projets et activités menés en collaboration avec les Entités d'exécution, les administrations publiques et la société civile.
2. L'examen de l'aide du FEM aux Philippines a été réalisé de décembre 2006 à avril 2007. Il s'appuie sur le cadre de référence type que le Bureau de l'évaluation a mis au point pour les examens de portefeuilles-pays en octobre 2006. Conduit par les services du Bureau et une équipe de consultants internationaux et locaux, cet examen avait pour objet de présenter au Conseil une évaluation de la manière dont les projets du Fonds sont exécutés aux Philippines. Il rend compte des résultats des opérations et analyse comment les projets se rattachent à la fois aux stratégies nationales de protection de l'environnement et de développement durable et au mandat du FEM, qui est d'améliorer l'état environnemental de la planète dans les domaines où il intervient.
3. L'examen a porté sur 30 projets nationaux, le Programme de microfinancements et quelques projets régionaux auxquels les Philippines participent, soit globalement un investissement du FEM d'environ 145 millions de dollars. Ces activités ont été approuvées par le Conseil, le cas échéant, et agréées par le directeur général entre 1992 et décembre 2006 (c'est-à-dire du début de la phase pilote à la fin de FEM-3). Les projets en préparation pour FEM-4 n'ont pas été pris en compte. Ces activités ont été administrées principalement par deux Entités d'exécution, à savoir la Banque mondiale et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). L'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) et la Banque asiatique de développement (BAfD) ont commencé à exécuter des projets récemment.
4. L'examen a abouti aux conclusions suivantes:

- 1) L'aide du FEM aux Philippines est utile pour les plans nationaux de développement et les priorités environnementales du pays;
 - 2) L'aide du FEM aux Philippines cadre bien avec les objectifs et le mandat de l'institution ;
 - 3) L'aide du FEM aux Philippines permet d'améliorer l'état environnemental de la planète, mais les tendances à la dégradation de l'environnement et le non-respect des dispositions applicables compromettent ces acquis;
 - 4) Le portefeuille du FEM aux Philippines comporte plusieurs insuffisances.
5. Les constatations et les conclusions de l'évaluation ont abouti à la recommandation ci-après à l'adresse du Conseil du FEM.
- 1) Le FEM doit élaborer des stratégies et des programmes nationaux pour les pays bénéficiaires d'une aide substantielle, comme les Philippines.
6. Les recommandations suivantes ont par ailleurs été portées à l'attention du Gouvernement philippin:
- 1) Le respect des politiques et des réglementations relatives à l'environnement nécessitent d'urgence l'attention des responsables;
 - 2) Les futures demandes de financement présentées au FEM par les Philippines pourraient inclure les petites régions insulaires uniques au monde, la dégradation des sols et l'amélioration de la capacité d'adaptation au changement climatique;
 - 3) Il faut rendre plus efficaces les mécanismes relatifs au FEM dans le pays.